



FENAY

Public(s) (H/F)

Tout public

Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- **Session 1 : Du 01/06/2026 au 05/06/2026**

Inscriptions fermées, contacter le centre

- **Session 2 : Du 29/06/2026 au 03/07/2026**

Inscriptions du 11/05/2026 au 18/06/2026

- **Session 3 : Du 06/07/2026 au 10/07/2026**

Inscriptions du 11/05/2026 au 28/06/2026

- **Session 4 : Du 24/08/2026 au 28/08/2026**

Inscriptions du 11/05/2026 au 13/08/2026

- **Session 5 : Du 01/06/2026 au 18/12/2026**

Inscriptions du 11/05/2026 au 08/12/2026

Durées

- Durée indicative : 3 Jour(s)

- Durée totale : 21 h (dont 21 h en centre)

Effectif

De 1 à 6

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 740.00 € TTC



Vos interlocuteurs

Léonie GELEY-ROBADEY

Coordonnatrice insertion

Tél. : 07 43 36 13 59

Leonie.geley-robadey@ac-dijon.fr

Référent handicap

Elodie LECUYER

Tél. : 06 81 88 96 10

elodie.lecuyer@ac-dijon.fr

Lieu de la formation

GRETA 21

Site de Domois - Pole d'Excellence

Travaux Publics

Rue du Creux Moroland

21600 FENAY

Organisme formateur

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard

Voltaire, BP 27529,

21000 DIJON

Siret : 19210018800031

Organisme responsable

GRETA 21

Lycée Hippolyte Fontaine, 20 Boulevard

Voltaire, BP 27529,

- OBJECTIF(S)

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation d'engins de chantier dans le respect des règles de sécurité.

- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite correspondante.

- PRÉREQUIS

Sans niveau spécifique

- Savoir lire et comprendre les consignes de sécurité en français

- Avoir 18 ans

- CONTENU

- Bases du code de la route et de la réglementation,

- Devoirs et responsabilités de l'entreprise et du conducteur,

- Manoeuvres et règles de conduite en sécurité, signalisation,

- Mécanique et maintenance de chaque type d'engins,

- Fonctionnement et risques spécifiques dans l'utilisation de l'engin,

- Mise en situation pratique sur l'engin et vérification des connaissances acquises,

- Tests d'aptitudes théoriques sous forme de QCM,

- Test pratique sur un engin à raison de 45 min, correction des tests et synthèse de l'évaluation

- MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel

- Interentreprise

- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

- MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Travaux pratiques

- MODALITÉ(S) D'ACCÈS

Admission sur dossier

- ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

CACES® R482 Catégorie G : Conduite hors production des engins (Sans niveau spécifique)
RS7023

Modalités d'évaluation des acquis

Test d'évaluation CACES® théorique et pratique réalisé à partir d'un référentiel de connaissances. Le Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) est un dispositif d'évaluation des connaissances et du savoir-faire des conducteurs de certains équipements de travail mobiles automoteurs ou servant au levage. Il permet de s'assurer que les salariés disposent des compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de ce type d'engins.

Délivrance d'une carte CACES® si réussite aux tests théorique et pratique.

21000 DIJON
Siret : 19210018800031
N° d'activité : 26210247721
www.bourgogne-greta.fr